



# UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex  
Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 73 59 92 32  
E-mail UNSA CUS : [unsa.syndicat@strasbourg.eu](mailto:unsa.syndicat@strasbourg.eu)  
Internet UNSA CUS : <http://unsacus.facite.com/> Internet UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.facite.com/>

## INFOS DERNIÈRES

N° 430 - 15 mars 2012

### Régime indemnitaire

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FA-FPT, FO, Sud et UNSA s'étaient mises d'accord pour porter **3 revendications communes** lors de la réunion du **14 mars 2012** ayant pour objet l'**indexation sur l'évolution du point d'indice de la Fonction publique du régime indemnitaire complémentaire** :

- **clause de sauvegarde** concernant l'**indexation** (*en clair : pas de baisse du régime indemnitaire, au cas où le point d'indice viendrait à baisser ...*),
- **revalorisation de 80 € du régime indemnitaire complémentaire** versé en **avril 2013** aux **agents des catégories C et B (500 € au lieu des 420 € prévus)**,
- **revalorisation des chèques-vacances**.

Voici les réponses qui nous ont été apportées concernant le **régime indemnitaire** (*les réponses apportées concernant les chèques-vacances seront développées dans un prochain INFOS DERNIERES*) :

- refus des élus d'engager une négociation sur la revalorisation du régime indemnitaire complémentaire, en raison des incertitudes extérieures (*montant des dotations de l'Etat, difficultés pour réaliser des emprunts, renchérissement des emprunts*) pesant sur le budget 2013,
- réexamen de la demande début 2013,
- révision du régime indemnitaire des moniteurs-éducateurs et des infirmiers (*moins favorable par rapport aux autres agents*),
- application de l'indexation également à la prime de qualité des agents de stationnement,
- accord de principe sur la clause de sauvegarde concernant l'indexation.

Soulignons que la **revalorisation** de **80 €** du régime indemnitaire complémentaire ne représenterait qu'un peu moins de **7 € par mois** !

### Création d'un menu «Repères statutaires»

Un menu **Repères statutaires** a été **créé** sur notre **site internet**.

Sous ce menu, vous retrouverez des **fiches techniques statutaires** sur les thèmes principaux concernant **vos droits** dans la **fonction publique territoriale**.

De fait, pour l'essentiel, nous renvoyons sur les **fiches techniques statutaires mises en ligne** sur le **site de l'UNSA Territoriaux du Bas-Rhin**.

De plus, par des liens, vous accédez à des **documents CUS** (*notes, arrêtés, ...*) sur certains thèmes.

#### Thèmes mis en ligne à ce jour

- Action sociale
- Agents momentanément privés d'emploi
- Congé bonifié outre-mer
- Congé et allocation de solidarité familiale
- Congés de maladie - Congés annuels - Report automatique
- Congés de maladie - Journée de carence
- Décharge de service pour activité syndicale
- Droit de grève
- Heures supplémentaires
- Recrutement - Mobilité
- Régime indemnitaire
- Rémunération
- Titularisation

### Projet de direction DEPN

Le **5 avril 2012** se tiendra une réunion sur le **projet de direction DEPN** (*Direction des Espaces Publics et Naturels*).